

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2013 À 19H30, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU.

Sont présent(e)s Les conseillères, Jacqueline Poirier, Hélène Roussel et Emmanuelle Garnaud, les conseillers, Yves Poussard, Stéphane Fraser et Benoit Viel.

Sont absent(e)s Aucun(e)s

Tous formant quorum avec la présidence du maire, Vincent More

Est également présent Le directeur général / secrétaire-trésorier, Louis Breton

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19:40 avec le mot de bienvenue à l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée par le maire;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Stéphane Fraser, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

2013-12-259

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour sans modification.

3. Constatation de l'avis de convocation

Tous les membres du conseil certifient avoir reçu un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire, *conformément au Code municipal du Québec (LRQ, c. C-27.1, Art. 155-156)*.

4. Adoption du règlement numéroté #2013-12-338 et intitulé « Règlement sur la tarification des services municipaux »

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa présentation lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est envisagé par le Conseil;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Stéphane Fraser, appuyé par Yves Poussard, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

2013-12-260

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013, tenue à la salle Gilles Moreau.

PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

5. Période de questions / réponses facultatives

Nil

6. Levée de l'assemblée

Sur la proposition d'Hélène Roussel, l'assemblée est levée à 19:42.

Vincent More
Maire

Louis Breton
Directeur général / Secrétaire-trésorier